

FORMATION

Droits des personnes âgées et prévention de la maltraitance

Complémentarité des approches juridique et psycho-sociale

L'avancée en âge, la dépendance, la perte d'autonomie ou la maladie peut mettre à mal le respect des droits des adultes âgés.

Outiller les professionnels et renforcer leurs connaissances socio-juridiques contribuent à favoriser l'autodétermination des personnes âgées et à prévenir les situations à risque de maltraitance.

OBJECTIFS

- **Clarifier les balises juridiques** incontournables : capacité, protection judiciaire, droits du patient, responsabilité, non assistance à personne en danger, infractions pénales, secret professionnel, ...
- **Mieux comprendre le phénomène de maltraitance** envers les aînés, en lien avec la méconnaissance des enjeux juridiques
- **Appréhender des situations concrètes**, en croisant les approches juridique et psycho-sociale
- **Identifier des outils** de prévention et de réflexion, ainsi que des **pistes** et orientations possibles

FORMATRICES

Pascale **BROCHÉ** • Psychologue chez Respect Seniors
Johanne **TILMAN** • Juriste et médiatrice chez EclairAges

POUR QUI ?

Professionnels intervenant auprès des personnes âgées : direction, coordinateur.rice de soins, assistant.e social.e, psychologue, paramédical, médecin, infirmier.ère, ...

Maison de repos • Domicile • Hôpital

10 à 15 participants maximum

MÉTHODOLOGIE

- Apports théoriques
- Étude de situations vécues
- Outils didactiques
- Approche réflexive
- Échanges entre participants



7 décembre 2026
de 9h30 à 16h30



Wavre



info@eclair-ages.be
0479 980 267



110 €
lunch compris